

TRIBUNE PROLÉTAIRE



Journal de l'Industrie et du Progrès Social.

La Tribune Prolétaire paraît tous les Dimanches. — On s'abonne à Lyon au Bureau du Journal, rue Grolée, n° 1, au coin de la rue Port-Charlet — Chez Mme GOEURY, Cabinet Littéraire, place des Célestins. — Chez LEGRAS, rue Imbert-Colomès, n. 6. — A Paris, à l'Office Correspondance de MM. LEPELLETIER et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18; — et dans les Départemens, chez les Directeurs des Postes. PRIX DE L'ABONNEMENT : — 5 fr. pour 3 mois. — 6 fr. pour 6 mois. — 11 fr. par an. — On ajoutera pour frais de poste 50 c. par an en outre hors du département. — Les abonnemens se payent d'avance. — Les lettres et paquets non affranchis seront refusés.

Depuis quelques jours une querelle dont l'origine est assez futile s'est élevée entre M. GALOIS DE ST-CYR, propriétaire-gérant du *Journal du Commerce*, et MM. FEYTAUD, rédacteur-gérant de l'*Épingle*, PAYAN, rédacteur-gérant de la *Revue de Lyon*, Alexandre BRER et Eugène LAMERLIÈRE, hommes de loi. Nous n'avons pas à intervenir dans ce débat qui n'est pas même littéraire; mais une question soulevée à son occasion mérite notre attention, et nous sommes intéressés à sa solution. La presse ne peut être qu'unanime à cet égard. MM. Payan et Feytaud affirment que le *Journal du Commerce* est publié trois fois par semaine sans avoir fourni le cautionnement imposé par la loi non-seulement aux journaux politiques (et le *Journal du Commerce* est essentiellement politique), mais encore aux journaux littéraires qui paraissent plus de deux fois par semaine. M. GALOIS DE ST-CYR n'a rien répondu à cette grave inculpation; le silence par lui gardé peut donner lieu de penser que MM. Payan et Feytaud sont bien informés; mais ce n'est pas une preuve assez positive. Nous avons donc encore peine à le croire; nous mulctés d'une amende de 600 fr. et d'un mois de prison pour avoir, dit-on, dans un journal hebdomadaire, abordé tant soit peu les questions politiques en traitant la question sociale du bien être de la classe ouvrière, la seule que nous ayons jamais eue en vue. Nous invitons nos confrères à vérifier scrupuleusement ce qu'ils ont avancé, peut-être à la légère, et si la certitude leur est acquise à remplir un devoir pour lequel nous nous joindrons à eux, celui de dénoncer ce délit aux magistrats impassibles gardiens de la loi pour que justice soit faite. Tous les écrivains ont intérêt à ce que le joug d'une loi fiscale pèse également sur chacun; car ou le sent, la violation qui en serait faite au profit de quelques-uns tournerait immédiatement au détriment des autres.

CONSEILS AUX OUVRIERS.

La classe ouvrière en demandant son émancipation c'est-à-dire son assimilation aux classes qui lui sont actuellement supérieures, doit se conformer aux exigences que nécessite ce changement de position. Nous avons à cet égard plus tôt indiqué que racconté notre système; et la faute en est aux entraves de tout genre qui nous ont été suscitées. Nous avons dit notre système: oui nous en avons un; mais à la différence des autres hommes rangés comme nous, en apparence du moins, sous la bannière du progrès, nous voulons marcher avec la civilisation au lieu de la maudire; nous voulons améliorer et non détruire, développer les germes de réforme existans plus tôt que les arracher pour faire un semis nouveau dont il ne nous est pas donné de prévoir le résultat. Descendant de ces généralités, à une application directe et prosaïque: nous dirons aux chefs d'atelier, vous voulez être les égaux des négocians et c'est justice; eh bien faites comme eux. Introduisez dans tous vos rapports soit avec eux soit avec les autres personnes dont votre industrie est tributaire. Introduisez l'esprit d'ordre qui distingue le négociant, et auquel il

a dû, n'en doutez pas, une notable partie de sa fortune. De cette manière vous préviendrez et la mauvaise foi que la société flétrit bien, mais que la loi n'atteint pas toujours, et l'erreur plus dommageable moralement que la mauvaise foi. Vous préviendrez ces contestations nées d'un moment de dépit et que l'amour propre envenime. Vous préviendrez ou vous abandonnez ces contestations oiseuses nées d'un intérêt minime et par là vous ne ferez plus retentir le prétoire de ces débats scandaleux, qui vous apprennent à rire toutes les fois que vous n'en êtes pas acteurs. Vous réserverez la protection tutélaire des lois pour le redressement de véritables griefs; la majesté des tribunaux ne descendra plus à d'ignobles détails. Le rire ne sied pas davantage à la *Thémis* civile qu'à celle dont le *bourreau* exécute les arrêts.

Par cette invocation en faveur de la concorde n'allez pas croire que nous vous invitons à laisser dormir vos droits méconnus. Telle n'est pas notre intention, mais pourvu que les principes soient à couvert, il est plus profitable d'éviter tout combat judiciaire. Le vainqueur est toujours souillé par la poussière sur laquelle il a roulé le vaincu.

La bonne foi doit présider à vos transactions; elle doit vous guider dans leur interprétation, mais la bonne foi sans l'esprit d'ordre est bien souvent, presque toujours dupe de la mauvaise foi. L'essentiel est donc de tenir écriture régulière de tout ce que vous faites et de tout prévoir de manière à n'être jamais pris au dépourvu. Que vos comptes avec les négocians, les compagnons, devideuses, apprentis, fournisseurs etc. soient tenus avec simplicité, mais avec une régularité méthodique telle que par leur inspection seule, vous puissiez vous rendre compte à vous même de l'état de vos relations avec ces diverses personnes, et convaincre les juges du fondement de vos demandes: et bien des difficultés seront prévenues; c'est là un grand bien, car l'arène judiciaire, nous vous le disons en vérité n'est avantageuse pour personne, il faut l'éviter à tout prix. C'est dans ce but que nous avons demandé et que nous demanderons toujours une JURISPRUDENCE FIXE, LA LIBRE DÉFENSE et que nous vous avons apporté notre contingent par la publication des *notices de jurisprudence du conseil des prud'hommes de Lyon*, et par celle des *notices de jurisprudence utiles à tous les citoyens*.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

Nous devons signaler un progrès réel de l'humanité, le plus efficace pour amener l'émancipation telle que nous la concevons, de la classe prolétaire dont nous sommes l'organe. Une SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE vient d'être établie à Amiens. Le bon citoyen qui en a conçu l'idée et l'a mise en pratique s'appelle DUTRONNE. Il nous tarde de voir cet exemple suivi à Lyon et chez tous les peuples civilisés: ce n'est que lorsque le goût des plaisirs moraux aura remplacé celui des plaisirs sensuels que le genre humain marchera vers un meilleur avenir. Nous livrons cette idée noble et grande de régénérer les

hommes physiquement et moralement aux méditations de la presse. Jamais le journalisme n'aura eu de plus belle mission. Nous la livrons à la conscience publique. Ne rougit-elle pas chaque jour de voir des hommes se ravalent au niveau de la brute. Comment espérer faire, de tels hommes, des citoyens? Mais ce sujet mérite de plus longs développements. Nous y reviendrons.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Séance du 23 juillet 1835.

Président : M. Riboud. Membres : MM. Bret, Chantre, Cochet, Falconnet, Fichet, Joly, Milleron, Pascal, Putinier, Rodet, Roussy, Ville, Warin.

Nous avons remarqué dans l'auditoire M. Français, membre du parquet de Lyon.

37 causes sont appelées, dont 4 sur citation. Dans ce nombre, la quote-part de l'agent de la caisse de prêts, est de 18. Nous avons entendu dire, à cet égard, que M. Valansot avait manqué sa vocation, il aurait dû être procureur. 3 causes ont été arrachées. L'agent de la caisse a déclaré s'être réglé dans 10 affaires, et les a fait rayer du rôle. 8 défauts ont été prononcés. 8 causes ont été renvoyées à huitaine, entr'autres, 2 pour l'agent de la caisse contre Arquillière et Monron, et Maillet, négociants, 1 entre Muriat, fabricant et D.LLE Marmonier, apprentie. Les causes suivantes ont présenté de l'intérêt.

CHAUVEY C. MILLIET. L'insubordination de l'apprenti Milliet étant constatée, M. le président l'a admonesté, et lui a rappelé le texte des lois pénales, par lui encourues. L'atelier a été mis sous la surveillance de M. Perret.

GRAND-CLÉMENT C. BOULAT. La question à juger était celle-ci :

Un apprenti doit-il faire une tâche, lors même qu'il n'en est pas fait mention dans l'acte d'apprentissage? — Oui.

MAISONNEUVE C. CARON. Il s'agit d'une contestation entre doreurs. La cause a été renvoyée devant MM. Fichet et Warin.

ROUSSY C. RIVIÈRE FRÈRES. Nous avons parlé de cette affaire dans le N° 27 du journal, et nous avons omis de dire que c'est dans le courant d'une seule semaine que les amendes encourues par un élève, étaient arrivées au taux exorbitant de 40 FRANCS. Frappé de ce résultat, M. le président avait déclaré qu'il irait visiter l'atelier et prendre connaissance du règlement. Il est revenu sur cette décision et a ordonné que les parties étaient renvoyées devant MM. Perret et Roux auxquels MM. Rivière frères produiraient le règlement de leur fabrique.

Le sieur Roussy ayant montré une grande exaspération, et n'ayant pas obtenu aux avis de M. le président, a été condamné à 10 francs d'amende avec affiches de jugement. M. le président s'est dispensé de réunir le conseil pour délibérer à ce sujet. Il nous semble cependant que cela en valait la peine.

Nous appelons l'attention publique sur le nouvel Annuaire de France, rédigé par M. Alexandre BRET et publié par la Société Nationale pour l'émancipation intellectuelle. (Voyez les annonces).

ESSAI SUR L'AGRICULTURE EN FRANCE.

Le progrès est la loi de l'humanité : semblable à un seul individu, le genre humain ajoute tous les jours de nouvelles connaissances à celles qu'il possède déjà; mais plus heureux encore, il ne connaît ni la vieillesse ni la décrépitude auxquelles l'homme isolé est exposé, à mesure qu'il avance dans le sentier de la vie. L'individu meurt, le genre humain est immortel (aussi long-temps du moins que la fin du monde, tant de fois prédite, n'arrive pas). L'agriculture, comme toutes les autres branches de nos connaissances théoriques et pratiques, fait tous les jours de sensibles progrès. Si nos généraux ne délaissent point les fatigues de la guerre pour re-

prendre la charrue, nouveaux Cincinnatus, nos plus illustres savans ne dédaignent pas de diriger par leur conseils et leur vive sollicitude les efforts pénibles de cet art, le plus utile comme le plus honorable de tous. Sans les agriculteurs, que seraient les autres classes de la société humaine? Avant de se perfectionner dans les sciences et les arts, avant de se livrer au commerce, à l'industrie, avant de s'abandonner au plaisir de la civilisation la plus raffinée, il faut vivre, et c'est par les agriculteurs que nous vivons. Malheureusement la classe la plus honorable, la plus utile, la classe indispensable par excellence, a, de tout temps, été le jouet des classes supérieures.

Chez les Grecs et les Romains, c'étaient des esclaves qui cultivaient les terres; il en est encore de même dans les colonies que les Européens ont fondées en Amérique. Dans le moyen-âge, les paysans étaient la gent taillable et corvéable à merci. Enfin, l'heure de délivrance sonna pour eux; la révolution de 1789 rendit la liberté à ceux qui n'auraient jamais dû en être dépourvus; elle voulut qu'au lieu de travailler pour leurs seigneurs, les gens de la campagne travaillassent pour eux-mêmes; elle fit plus encore, en admettant les habitants des campagnes à la pleine jouissance de tous les droits de l'ordre social, elle leur assura l'influence qu'ils devaient avoir sur la marche de la législation et de l'administration, influence aussi légitime que bienfaisante, en ce qu'elle est exercée par 24 millions de nos concitoyens, et qu'elle appuie ce besoin d'ordre et de stabilité, qui parle si haut et si fort, ce résultat est dû en grande partie au morcellement des propriétés rurales.

Ce fut ainsi que la révolution sut ennoblir l'agriculture et lui imprimer un élan vigoureux vers les perfectionnements de tout genre dont elle est susceptible. C'était d'ailleurs agir conformément aux lois de la justice éternelle. Aussi, depuis 1789, l'agriculture a-t-elle fait des progrès rapides et signalés dans notre patrie. C'est des premières années de la révolution que date le système des prairies artificielles et des assolements; c'est depuis la révolution que les mérinos d'Espagne ont été introduits en France pour s'y multiplier d'une manière prodigieuse; c'est depuis la révolution que la culture de la pomme de terre (1) s'est répandue dans notre patrie pour nous préserver de ces famines dont le récit nous glace encore d'horreur, et qui désolaient la France, il y a cinq ou six siècles; c'est depuis la révolution que l'on fabrique le sucre de betterave; c'est depuis la révolution que toutes les industries auxquelles l'agriculture fournit les matières premières ont pris un essor si admirable, et nous ont placés au premier rang des peuples manufacturiers. Bien que la restauration eût rejeté une grande partie de l'héritage de la révolution, elle ne put détruire les heureux résultats de cette puissante secousse politique; bien plus, elle sentit qu'il était de son intérêt d'encourager les efforts des agriculteurs, et on lui doit l'établissement de la ferme de Roville, et par suite celles qui se sont formées sur ce modèle.

Nous avons dit que le système des prairies artificielles et des assolements datait de la révolution de 1789. C'est ce qu'assure Chaptal dans son excellent Traité de l'industrie française. L'agriculteur est routinier, de sa nature; il ne vous croit pas sur parole; il veut, pour faire des innovations, que le résultat lui en prouve l'utilité. Alors son propre intérêt le pousse à l'imitation. Long-temps il sema du blé la première année, de l'avoine la seconde, et laissa reposer la terre la troisième; mais l'exemple d'agronomes instruits le convainquit qu'on pouvait intercaler, entre la culture des céréales, celle des plantes légumineuses et des fourrages artificiels, et faire produire, de la sorte, à la terre, des récoltes plus variées et plus abondantes que celles qu'on avait obtenues jusque là. L'art de l'agriculture, dit Chaptal, consiste à multiplier les bestiaux; car avec des bestiaux, il y a des engrais; avec des engrais, il y a des récoltes.

M. le comte Français, de Nantes, dit, à l'article Agro-

(1) Tout le monde sait que c'est à Parmentier qu'on doit l'usage de la pomme de terre. La reconnaissance publique avait donné à ce précieux tubercule le nom de parmentière; nous ne savons pourquoi il est tombé en désuétude.

nomie, du *Dictionnaire de la Conversation*, qui se publie en ce moment : « Je fais succéder à une récolte de céréales des plantes à large feuille, telles que des turneps et des tuberculeuses, qui demandent beaucoup à la terre, mais qui lui rendent beaucoup plus encore. A cette récolte, je fais succéder des plantes fourrageuses, que je fais couper en vert et enfouir en terre, ce qui produit un engrais abondant pour le froment qui vient immédiatement après. »

La culture du *pastel*, dûment développée, pourra nous dispenser de faire venir l'*indigo* d'Amérique.

La culture de la *vigne* s'est beaucoup accrue depuis la révolution ; aussi la production dépasse-t-elle la consommation, surtout depuis que les étrangers ont presque prohibé l'exportation de nos vins. Nos *bêtes à laine* ne sont point encore aussi multipliées qu'on pourrait le désirer ; quant aux *bêtes à cornes*, plusieurs provinces, et notamment l'Alsace, sont obligées de s'approvisionner à l'étranger. La France ne fournit pas encore une quantité de soie suffisante pour les besoins de ses manufactures, et nous sommes obligés de recourir à l'importation. Quand il faut remonter notre cavalerie, c'est le Holstein et le Meklembourg qui nous fournissent encore des *chevaux*. C'est ce qui est arrivé après les journées de juillet. Il résulte d'une statistique générale du royaume, citée par Chaptal, que la moitié du sol productif est en terres labourables, un huitième en bois, un quinzième en pâture, un quinzième en prés, un ving-deuxième en vignes, etc.

Il existe en France une assez grande quantité de terres en friche, où l'on pourrait établir des colonies agricoles (2). C'est l'idée qu'a eue M. d'Argout, et qu'il nous tarde de voir réaliser.

(2) V. dans le n° 25 du journal, un extrait de l'ouvrage de M. Hume de Pommeuse sur les colonies agricoles, et dans le n° 29 des colonies agricoles, rapport de M. d'Argout, du 6 novembre 1832.

UN REVERS DE FORTUNE.

« Maître Georges écoutez-moi : sijamais vous êtes malheureux, vous apprendrez à connaître les hommes. Tout le monde humiliera Georges le pauvre. Votre femme vous reprochera sa misère, vos enfans rougiront de leur père mendiant, vos voisins diront que vous êtes une charge pour le pays, votre propre chien vous mordra quand vous aurez changé vos habits pour des haillons... »

Simon après avoir tenu ce discours à son maître qui le renvoyait avec peine (George était un si brave homme) après une altercation dans laquelle les torts étaient bien de son côté, prit dans un coin un havresac, contenant sa garde-robe et l'ayant passé à son bras se dirigea vers la porte, et disparut bientôt dans le vallon que dominait la ferme, il ne devait revoir son patron que plusieurs mois après.

Il nous faut chercher un autre valet dit Georges à sa femme ; le froment s'annonce magnifique et la récolte est vraiment trop forte cette année.

Dieu nous protège dit Jeanne avec ferveur, nous pourrions donc payer ces derniers six cents francs que nous devons pour la succession de ta mère.

Nous pourrions en payer trois fois autant, si mon coup d'œil sur la plaine ne me trompe pas, repliqua Georges en souriant et je te promets vienne la St-Roch, un beau fichu couleur jonquille et un tablier plus rouge que nos coquelicots et qui se verra de loin je t'en réponds.

A cette promesse si flatteuse pour sa coquetterie toute naïve, Jeanne devint radieuse, et avant de s'endormir elle redisait à son époux : sommes nous heureux, et les époux s'endormirent.

L'air n'était rafraîchi par aucun souffle, sa chaleur était étouffante et la nuit d'une obscurité profonde, les grands arbres étaient pourtant agités par un frémissement qui s'entendait au milieu de ce calme profond des champs. Le chien de la ferme poussait des gémissements sourds et plaintifs ; les poules gloussaient effrayées dans la poulailler.

Georges avait un cauchemar. Il rêvait que sa ferme

était cernée par une bande d'hommes masqués et armés jusqu'aux dents. Cependant les malfaiteurs étaient rares dans le pays, et il s'étonnait de la vision plus qu'il n'en était d'abord effrayé ; mais ces hommes se glissaient dans son jardin en escaladant la palissade, et ils entouraient la maison sans mot dire ; il en compta une trentaine qui se répandaient, comme des ombres au milieu d'une nuit noire et épaisse, dans le potager ; il voyait cela d'une fenêtre, et il voulait crier, mais la peur clouait les paroles dans son gosier. Sa langue s'épaississait, ses lèvres ne rendaient que des sons confus, le vertige le gagnait. Cependant les hommes masqués s'étaient réunis en groupe ; au milieu de ce groupe, un personnage, qui avait l'air du chef de la bande, parlait à voix basse, et du doigt montrait la maison. Georges regardait toujours, et il lui semblait reconnaître dans ce chef de brigands des traits, une tournure qu'il avait vus ailleurs. Quelques hommes de la bande se détachèrent et franchirent la haie du jardin, puis ils revinrent portant des gerbes de paille que Georges reconnut pour siennes ; ils les entassèrent devant la porte de la ferme et puis formèrent un grand cercle. Le chef s'approcha des gerbes amoncelées, tira un pistolet de sa ceinture et fit feu dans la paille. Il n'y eut pas d'explosion, mais bien une grande flamme, résultat de l'embrasement de la poudre. Ce fut comme un éclair qui jeta sur cette scène une lueur blafarde. Georges fit un effort terrible pour crier et il ne fit que gémir comme aurait pu le faire un mourant : il avait reconnu Simon..... Simon reconnut aussi son maître au faible cri qu'il poussa. Aussitôt tous les canons des carabines de ces bandits furent dirigés sur la fenêtre où se tenait cramponné Georges comme par une puissance surnaturelle ; il voyait ces longs tubes noirs ajustés sur lui et les yeux brillants de ceux qui les ajustaient ; une sueur froide décollait de son front et de ses tempes : ses dents claquaient dans sa bouche ; son bonnet vacillait sur ses cheveux dressés par la terreur. Les carabines firent un mouvement, et par un effort désespéré, Georges se renversa subitement et tomba en arrière, assourdi par une explosion terrible et presque suffoqué par une odeur de soufre et une fumée épaisse qui empesta l'air autour de lui. Georges venait enfin de s'éveiller ; il était sur son séant ; il se tatait ; sa main rencontra sa femme qui s'éveilla aussi. Ce n'était plus un rêve, mais bien une épouvantable réalité : la chambre à coucher était pleine d'une fumée étouffante et sulfureuse ; une lueur vacillante perçait à travers les volets mal joints et la porte qui ne touchait pas jusqu'au seuil. Georges s'élança, c'était un incendie.

Quel spectacle ! le ciel noir et versant des torrens de pluie et de grêle ; un bruit dans l'air comme l'écrasement du globe, des nuages sombres sillonnés de serpents de feu et le tonnerre qui grondait puis fracassait et déchirait le ciel, et dans la campagne au loin, pas une lumière dans les fermes ni dans les chaumières et en face, là une grange en feu depuis les fondations jusqu'aux charpentes ; le feu du ciel était tombé sur cette grange et l'incendie courrait et gagnait la maison.

Georges resta un instant en stupeur ; des cris le rappelèrent à lui ; il prit ses deux enfans et la mère suivit, moitié éveillée, moitié dans un somnambulisme effrayant, et l'eau tombait, tombait, tombait toujours sur le père, sur les enfans, sur la mère ; tout quatre deminut et ne proférant pas une parole, idiots qu'ils étaient devenus. Tout-à-coup les flammes percèrent par le toit de la grange et gagnèrent en sillant la maison même d'habitation. La pluie qui tombait faisait l'effet de l'huile et semblait animer la fureur de l'incendie. Un horrible fracas se fit entendre, le toit de la grange s'écrouta au milieu du mugissement des vaches et du bêlement des moutons et des chèvres. Tout fut perdu : six vaches de labour, cent vingt moutons d'Espagne et deux chèvres nourricières sans compter la récolte de l'orge et du seigle et tout le fourrage de l'année, et la maison brûlait à son tour tout cela avec une rapidité bien plus brève que la parole. Le tocsin de la paroisse commença de sonner alors ; mais hélas trop tard, l'effroi réveilla tout le voisinage qui accourut au secours car Georges avait de nombreux amis ; mais le ravage des flammes était

Complet, il n'y avait plus de remède, tout ce que purent faire les plus hardis ce fut de chercher Georges qui s'était élancé dans les décombres de sa maison pour sauver quelque chose de sa richesse passée, quelques pièces d'argent économisées à la sueur de son front; on le trouva étreint parmi les poutres et les plâtras; quand on le rapporta au grand air il était sans connaissance, il revint à lui sous les larmes de sa femme, ruiné et avec une épaule démise.

(Suite au prochain numéro).

Variétés.

INDUSTRIE. Il existe en France 84,640 métiers en soie qui produisent par année 211,550,000 fr., savoir: 159,623,550 pour la valeur des soies employées et 71,926,670 fr. pour salaires. Un seul occupé 40,000 qui produisent 100 millions. — Chaque métier emploie ordinairement deux individus, c'est donc 80,000 ouvriers pour la fabrication de Lyon et probablement plus de 160,000 pour tous les métiers qui sont en France. On peut doubler ce chiffre si l'on évalue le nombre des ouvriers dont les diverses professions se rattachent à la fabrication de la soie, et on trouvera le 100^e de la population. — Ajoutons que dans ce nombre n'est pas compris la multitude qui vit de la filature et du moulinage de la soie. (*Courrier de la Drôme.*)

MÉTALLURGIE. Il existe depuis quelque tems un quai en fonte à Limehouse, village à deux milles de Londres. On a enfoncé dans le sol, à neuf pieds de distance les uns des autres, des pilotis en fer de fonte de vingt pieds de longueur. L'intervalle entre ces pilotis a été rempli par des planches ou panneaux de fonte d'un pouce d'épaisseur qu'on a fait glisser et qui ont été fixés dans des rainures ménagées à la fonte sur deux des faces des pilotis. Ce parement a été consolidé par des liens en fer forgé, noyés dans un massif très-solide de béton en chaux et sable de six pieds d'épaisseur, et dont l'adhérence chimique avec le revêtement en fer a été si intime, qu'on n'a pas d'inquiétude sur la solidité de cette construction. L'union du fer est telle que l'eau ne peut s'infiltrer. On a construit par le même procédé une digue à l'embouchure de la Wensou près Norwich.

RELIGION CHRETIENNE. On évalue à 200,000,000 le nombre des chrétiens qui habitent le globe. Sur ce nombre, on compte 99,000,000 de catholiques, 75,000,000 de protestans, et 43,000,000 des autres sectes. Mais si l'on en déduit les indifférens des classes aisées en France, en Angleterre et en Italie, puis tous les ignorans des classes indigentes qui ne tiennent au christianisme que par le baptême et le signe de la croix, comme la plupart des paysans en Russie, en Pologne, en Hongrie, en Espagne, en Portugal, en Irlande, en Italie et en Grèce, ainsi que les nègres et indiens convertis par les missionnaires catholiques, combien en restera-t-il?

LECTURES PROLÉTAIRES.

.. L'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'énervent et décroche leur âme. **ODIN.**

.. On ne jete point l'ancre dans le fleuve de la vie. **BERNARDIN DE ST-PIERRE. La Chaumière Indienne.**

.. Vous me délogez bien, divin Marc-Aurèle, et vous aussi, sceptique Montaigne; mais vous ne me logez pas. Vous m'appuyez sur le bâton de la philosophie, et me dites: marchez ferme, courez le monde en mendiant votre pain, vous voilà tout aussi heureux que nous, dans des châteaux avec nos femmes et la considération de nos voisins. **IDEM Études de la nature.**

.. Si le néant avait eu un empire, il aurait eu celui de l'éternité. **F. PACÈS. Cours d'Études Encycl.**

.. Quand le préjugé tient le pinceau, c'est l'amour propre qui broye les couleurs. **NIREL. Voy. gé. forcé.**

.. Avec les grands, la complaisance est de droit étroit; avec nos égaux, elle est de bienséance; avec nos inférieurs, elle est de politique ou de bonté. **LE MAÎTRE DE CLAVILLE. Traité du vrai mérite.**

.. L'ambition rapporte tout à soi; mais elle se rapporte elle-même à tout. **NECKER. De la Morale Naturelle.**

.. Le besoin rapproche les hommes; l'inconstance ou l'ennui les en éloigne. Dans l'état social comme dans les bois, les hommes ne sont faits que pour se rencontrer. **IDEM. Idem.**

.. C'est mériter tous les bienfaits des hommes que d'être utile à un seul infortuné. **DUCRAY-DUMÉNIL. Victor.**

.. Les grands seraient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux. **MASSILLON. Petit Carême.**

.. Il n'est plus temps d'examiner si les lumières ont été nuisibles au monde, ou non; elles ont inondé l'univers. Leur flambeau a porté partout la chaleur et son éclat. L'esprit humain dirigé par lui, s'est élevé à une hauteur dont il ne peut plus descendre. **BOISSY-D'ANGLAS. Essai sur les Fêtes Nationales.**

.. Ne change pas ton soc, que ton voisin n'ait fait deux récoltes avec. **Prov. indien.**

.. DEVOIRS NATURELS. A l'homme qui s'égare, enseigner son chemin; n'interdire à personne une eau libre et courante; laisser prendre du feu à son feu; conseiller de bonne foi celui qui est dans le doute. **D'ERLACH. Code du bonheur.**

.. Relève la bête de somme de ton ennemi, si elle est tombée en chemin. **PROCYLIDE.**

.. Comment pourrait on résister à la voix du genre humain qui demande la robe virile aux maîtres de sa longue enfance. **LE CONSTITUTIONNEL. 22 décembre, 1826, N° 357.**

.. La valeur est la vertu qui combat pour la justice. **ZOROASTRE.**

.. Les Grecs vivaient tranquilles dans l'ancre du Cyclope en attendant leur tour d'être dévorés. **J. J. ROUSSEAU.**

.. Il est plus facile de tromper le monde que de le déromper. **CHESTERFIELD.**

.. La pensée survit à l'homme, et voilà son plus glorieux apanage. **L. S. MERCIER. L'an 2440.**

.. Est-il temps, au moment de mourir, d'apprendre comment on aurait dû vivre. **J. J. ROUSSEAU. Promenades d'un solitaire.**

.. Le découragement des bons fait la force des méchants, et le silence des sages consacre l'extravagance des novateurs. **FANTIN DES ODOUARDS. Hist. de la Révolution Française.**

.. La religion a inventé une nouvelle passion. Elle ne s'est servie ni du mot d'amour, qui n'est pas assez sévère, ni du mot d'amitié, qui se perd au tombeau, ni du mot de pitié, trop voisin de l'orgueil; mais elle a trouvé le mot charité. **CHATEAUBRIAND. Génie du Christianisme.**

.. Lorsque le philosophe audacieux écrit, il n'y a point de Dieu; il reste tranquille. Ce n'est pas à Dieu qu'il songe, il ne veut qu'arranger des mots. **BLANCHARD. Catéch. de la nature.**

CANCANS.

.. M. Charnier a fait passer par Vaise bien des gens qui ne s'y attendaient pas, de la part d'un simple ouvrier.

.. M. Gasparin appelait dans son intimité, les négocians des BUTORS; qu'en disent les actionnaires du *Courrier de Lyon*?



J. M. LEGRAS, Gérant.

(75—1) Plusieurs sommes à payer par hypothèques. — S'adresser, chez M. Chastaing, rue du Bœuf, n° 5, au 2^{me}.

(76—1) A 10 CENTIMES
 Au profit des accusés d'avril,
 Discours devant la cour des pairs
 de
REVERCHON (Marc-Étienne).
 S'adresser au bureau du journal.

(77—1) Nouvel annuaire de France, publié par la Société Nationale pour l'émancipation intellectuelle, mis en ordre et rédigé par M. Alexandre BRET, ancien correspondant du National, membre de l'Institut. Historique, professeur de belles-lettres. Prix: 75 centimes. A PARIS, rue des Moulins, n° 18; à LYON, rue de la Préfecture, n° 6, au bureau du journal des *Connaissances Utiles* et de la *Revue de Lyon*.

(72—2) Une Médaille a été décernée à M. BILLARD.
MAUX DE DENTS.

LA CRÉOSOTE BILLARD guérit la carie des dents gatées, elle enlève à l'instant la douleur la plus aiguë, et s'emploie sans aucun danger. PRIX: 2 francs le flacon avec l'instruction, au dépôt, chez MM. les pharmaciens: Aguetant, place de la Préfecture, à Lyon; Arduin, à Amplepuis; Michel, à Tarare; Voituret, à Villefranche.

UN REVERS DE FORTUNE.

(Suite. V. Tribune Prolétaire n° 10)

Deux mois s'étaient écoulés depuis le malheur de Georges. Ses voisins l'avaient secouru avec une grande charité. Le propriétaire de la ferme lui avait donné asile dans une chaumière en ruines ; la pauvre famille s'y était arrangée tant bien que mal. Ce même propriétaire, maire de la commune, avait demandé un secours pour son malheureux fermier. Georges fut porté pour une somme de cent francs ; il est vrai que le fisc fit une saisie-arrêt pour une partie des droits qui lui étaient dus. Georges ne toucha pas un sou, mais l'intention du maire subsistait ; le conseil municipal le remercia en corps de sa démarche paternelle. Georges, qui n'était pas encore guéri de sa blessure, ne pouvait pas travailler. Le chirurgien du village le soigna pour rien, il est vrai, mais il devait aussi ses soins à ceux qui le payaient, et il n'était pas très exact dans ses visites à Georges ; ajoutez que le docteur n'était pas des plus savants.

Les voisins apportaient à Jeanne, leur ancienne commère, de petits secours ; en général, tout ce qui ne pouvait leur servir à rien. Puis, c'étaient des soupirs et des réflexions très sages sur les vicissitudes de ce monde. Jeanne qui se désolait et qui attendait Georges impatientement (il était sorti pour aller mendier), ne répondait à cette kirielle de consolations bavardes qu'en haussant involontairement les épaules. Cependant, Georges rentra ; — Eh bien, dit Jeanne. Eh bien ! ils m'ont fait attendre à leur porte pendant qu'ils étaient à table, et j'ai senti la rougeur sur mon front, et je me suis sauvé.

Tu n'apportes rien, murmura Jeanne avec découragement ? Rien ! et Georges s'assit par terre, la tête affaissée sur sa poitrine.

Et nos enfants ? ... sanglota Jeanne ; elle tira d'un vieux bahut quelques morceaux de pain bis secs, à demi rongés et presque moisis. Voilà ce qu'elles m'ont apporté... Fais-le mollir dans l'eau pour les enfants et pour toi, dit Georges, en affectant un air insouciant, moi, j'ai déjeuné en route... j'ai même trop déjeuné, je... je suis fatigué... et il tomba, plutôt qu'il ne se coucha, sur la terre battue qui faisait le parquet de sa maison. Le malheureux trompait sa femme depuis deux jours ; il lui disait : j'ai déjeuné, j'ai diné, et depuis deux jours, il n'avait rien mangé. Il dormait d'un sommeil d'épuisement.

Les deux enfants entrèrent, à la brune, et leur mère était encore agenouillée, priant et pleurant sur son mari. Les deux petits démons ne voulurent pas du pain moisi amolli dans l'eau tiède. L'aîné fit observer très judicieusement que c'était là la soupe de *dragon*, le chien de papa. Ce *dragon*, par parenthèse, avait disparu, depuis trois jours ; il s'était attaché à un marchand de volailles qui l'avait débauché, à force de séductions, d'os de poulets et de têtes de canards.

Le plus jeune déclara qu'il voulait du gigot et des pommes de terre, et il poussa des cris, jusqu'à ce que la bonne Jeanne lui eût assuré, par serment, qu'il allait en avoir. Elle craignait tant le réveil de Georges, pauvre femme ! Elle sortit à pas de loup ; la lune commençait à paraître. Elle se glissa le long d'une baie, dans un champ de pommes de terre ; elle en déracina quelques unes et les mit dans son tablier. Ah ! je vous y prends, voleuse ! cria une voix de tonnerre. Pitié ! pitié ! disait Jeanne. Voleuse ! voleuse ! répétait la grosse voix ; et Jeanne se vit entraînée, et sa tête se perdit. C'était le garde champêtre, dont les cris attirèrent de nombreux spectateurs, et de quelque part que Jeanne se tournât, dans le cercle : voleuse ! voleuse ! on n'entendait que cela. Puis, on cria : chez le maire !...

On fit asseoir l'accusée sur un banc. L'audition des témoins commença. D'abord, le garde champêtre fit valoir son dévouement à M. le maire, c'était dans sa propriété qu'il venait de saisir la délinquante ; il y avait long-temps qu'il faisait le guet ; il passait quelquefois des nuits entières à veiller sur le bien de son magistrat.

M. le maire lui donna une poignée de main, et après s'être recueilli, adressa l'allocution suivante à son ancienne fermière :

« La misère ne manque jamais de donner de mauvais penchants. Vous m'avez volé mes pommes de terre ; il n'y a pas de raison pour que vous ne me voliez pas ma bourse et ma tabatière en or. Qui vole un œuf peut voler un bœuf. Avant votre malheur, vous n'eussiez pas volé une épingle. Et pourtant, je vous avais donné un asile. C'est bien ingrat et bien mal de votre part d'avoir choisi justement mes pommes de terre. »

Le digne magistrat fut interrompu par une apparition qui se fit à l'entrée de la salle. C'était une grande figure pâle, enveloppée, du pied à la tête, d'une couverture de laine, Georges enfin, qui crut mourir en voyant sa femme sur la sellette et entendant l'accusation qui pesait sur elle... Dépouillant toute fierté, il se jeta à genoux. Pardon, maître, pardon, dit-il, avec des pleurs et des transports de désespoir, vous connaissez Jeanne : vous l'avez vue toute petite, vous l'avez portée sur vos bras... Vous souvenez-vous que vous le lui avez répété la veille de notre malheur ?... Que voulez-vous, Georges, murmura le maire, un exemple est nécessaire, j'en suis sincèrement affligé.

Et Georges poursuivit : Un exemple, de quoi ? de gens qui meurent de faim ?... Mais si on a pris quelque chose, maître, c'est à vous : donnez-le à Jeanne. Vous pouvez bien donner à la petite Jeanne, que vous avez vue si enfant, quelques pommes de terre... et il ajouta : Si vous les lui donnez, disposez de mon sang, de ma vie, je travaillerai pour vous nuit et jour ; vous savez que je suis bon travailleur.

Il est trop tard, Georges, dit le maire, la loi est précise.

Et que va-t-on faire de ma femme, dit le malheureux, hors de lui ?

On va la conduire au chef-lieu, en prison. — En prison ! dit Georges, rugissant comme un lion ; en prison ! pour avoir voulu manger quand elle mourrait de faim, et il s'en alla d'un pas rapide. Il vaut mieux mourir que de se rendre coupable du plus petit larcin, dit le maire, d'un ton un peu plus sec. Puis, élevant la voix, il cria : Marguerite, prépare-moi un bouillon, le brouillard de la nuit me donne des délabrements d'estomac.

Une charrette fut amenée dans la cour ; on mit de la paille dessus, et on y étendit Jeanne, dans un état complet d'insensibilité. En arrivant à la ville, le charretier et le garde champêtre l'appelèrent et lui touchèrent la tête pour l'éveiller ; mais voyant qu'elle ne répondait pas, ils la tirèrent par les pieds... Elle était morte.

A quelque temps de là, entre chien et loup, comme on dit, le curé et le maire chevauchaient, côte à côte, dans un chemin creux ; ils venaient de dîner chez le notaire du canton. Ils s'entretenaient de chose et autre, et en ce moment, de Georges, de ses malheurs.

Sait-on des nouvelles de Georges, demanda, avec distraction, le curé.

Aucune : on assure pourtant, que feu notre garde champêtre l'avait rencontré quelques jours avant de se suicider.

Voici, par exemple, observa le pasteur, un événement bien singulier, que le crime de maître Montaulard. Etes-vous bien sûr qu'il n'ait pas été victime de quelque guet-apens ?

On l'a trouvé pendu au grand chêne, comme vous savez ; la bandoulière de son fusil formait le nœud coulant, et je n'ai remarqué, sous le chêne, aucune trace de lutte ou de violence... Au surplus, je ne lui connaissais pas d'ennemis.

Vous m'avez donc oublié, dit une voix féroce qui sortit du taillis ? et au même instant, un homme couvert de haillons, défiguré par une barbe longue et épaisse, mais armé d'un fusil à deux coups, barra le chemin.

Georges !... s'écria le maire.

Lui-même... Pied à terre, nous avons un compte à régler.

Et comme le maire et le curé hésitaient. — Pied à terre, vous dis-je, répéta Georges, de manière à être obéi ; il le fut, en effet.

Asseyez-vous là, dit le paysan au curé ; et vous, à genoux ! tâchez de vous réconcilier avec le ciel ; car vous en avez fini avec les hommes.

Georges, mon ami, dit le pasteur...

Ne vous inquiétez pas de cela, M. le curé : entendez sa confession seulement... Il a tué ma femme!... celui qui a tué, doit être tué.

Quant au maire, il ne disait rien ; il était pâle comme un suaire ; un mouvement convulsif agitait ses membres ; il avait compris que son arrêt était irrévocable.

Et quelques instants après, le curé s'en allait seul dans la forêt, laissant flotter les rênes de son cheval et priant. . . .

Georges courait comme un insensé ; il alla se heurter contre un bucheron qui venait du bois, la hache sur l'épaule.

Oh ! oh ! dit le bucheron, c'est donc bien pressé ; et reconnaissant Georges, malgré son accoutrement hideux, il se prit à rire d'un rire infernal.

C'était Simon, l'ancien valet de Georges. Maudit sois-tu, Satan, lui cria Georges ! Simon rit encore plus fort et continua son chemin en sifflant. Simon était un sage ou le diable incarné.

Que devint Georges, naguères riche et vertueux, maintenant pauvre et criminel.

Deux enfants qui faisaient l'école buissonnière arrivèrent, sans le savoir, dans un lieu écarté, loin de tout sentier battu. On voyait ça et là les débris d'un antique château, manoir, jadis célèbre, d'une orgueilleuse chatelaine ; repaire abandonné aujourd'hui aux oiseaux de proie et aux bêtes carnassières. Ces deux enfants trouvèrent le cadavre d'un homme, sur lequel des corbeaux s'acharnaient. Leur approche les fit fuir.

Ce cadavre, c'était Georges. Ces deux enfants étaient ceux de Georges et de Jeanne. Ils reconnurent leur père et s'agenouillant, avec une piété fervente, ils lui rendirent les derniers devoirs. Éclairés, comme par une intelligence soudaine, le jour même, ils dirent, sans regret, adieu au village. De tous les amis de leurs parents, aucun ne leur était resté, et ils allaient dans la ville voisine chercher l'oubli des maux de leur enfance. Puissent-ils être heureux !

AVENIR DU MONDE.

Les symptômes de la transformation sociale abondent. Bien que les faits aient quelquefois l'air de se combattre, ils n'en concourent pas moins au même résultat, comme, dans une machine, des roues qui tournent en sens opposé produisent une action commune.

Les pays les moins préparés aux institutions libérales, tels que le Portugal et l'Espagne, sont poussés à des mouvements constitutionnels. Dans ces pays, les idées dépassent les hommes. La France et l'Angleterre, comme deux énormes béliers, frappent à coups redoublés les remparts croulants de l'ancienne société. Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'égalité, la liberté, sont proclamées soir et matin.

La découverte de l'imprimerie a changé les conditions sociales ; la presse, machine qu'on ne peut plus briser, continuera à détruire l'ancien monde, jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau ; c'est une voie calculée pour le forum général des peuples. L'imprimerie n'est que la parole première de toutes les puissances : la parole a créé l'univers ; malheureusement le verbe dans l'homme participe de l'infirmité humaine : il mêlera le mal au bien, tant que notre nature déchue n'aura pas recouvré sa pureté originelle.

Ainsi, la transformation, amenée par l'âge du monde, aura lieu. Tout est calculé dans ce dessein : rien n'est possible maintenant hors la mort naturelle de la société, d'où doit sortir la renaissance. C'est impiété que de lutter contre l'ange de Dieu, de croire que nous arrêterons la providence. Aperçue de cette hauteur, la révolution française n'est plus qu'un point de la révolution générale : toutes les impatiences cessent, tous les axiomes de l'ancienne politique deviennent inapplicables.

Après tout, il faudra s'en aller : qu'est-ce que trois, quatre, six, dix, quinze, vingt années dans la vie d'un peuple ? L'ancienne société périt avec la politique chrétienne, dont elle est sortie : à Rome, le règne de l'homme fut substitué à celui de la loi par César ; on passa de la république à l'empire. La révolution se résume au-

jourd'hui en sens contraire ; la loi détrône l'homme ; on passe de la royauté à la république. L'ère des peuples est revenue ; reste à savoir comment elle sera remplie.

Quand il ne s'agirait que de la seule propriété, n'y touchera-t-on point ? restera-t-elle distribuée comme elle l'est ? Une société où des individus ont deux millions de revenu, tandis que d'autres sont réduits à remplir leurs bouges de monceaux de pourriture pour y ramasser des vers, vers qui, vendus aux pêcheurs, sont le seul moyen d'existence de ces familles elles-mêmes autochtones du fumier ; une telle société peut-elle demeurer stationnaire sur de tels fondements au milieu du progrès des idées ?

Mais si l'on touche à la propriété, il en résultera des bouleversements immenses, qui ne s'accompliront pas sans effusion de sang ; la loi du sang et du sacrifice est partout : Dieu a livré son fils aux clous de la croix, pour renouveler l'ordre de l'univers. Avant qu'un nouveau droit soit sorti de chaos, les astres se seront souvent levés et couchés. Dix-huit cents ans, depuis l'ère chrétienne, n'ont pas suffi à l'abolition de l'esclavage ; il n'y a encore qu'une très-petite partie accomplie de la mission évangélique.

Ces calculs ne vont point à l'impatience des français : jamais, dans les révolutions qu'ils ont faites, ils n'ont admis l'élément du temps ; c'est pourquoi ils seront toujours ébahis des résultats contraires à leurs espérances. Tandis qu'ils bouleversent, le temps arrange ; il met de l'ordre dans le désordre, rejette le fruit mûr, sasse et crible les hommes, les mœurs et les idées.

Quelle sera la société nouvelle ? Je l'ignore. Ses lois me sont inconnues ; je ne la comprends pas plus que les anciens ne pouvaient comprendre la société sans esclaves produite par le christianisme. Comment les fortunes se nivelleront-elles ? comment le salaire se balancera-t-il avec le travail ? comment la femme parviendra-t-elle à l'émancipation complète ? Je n'en sais rien. Jusqu'à présent la société a procédé par *agrégation* et par *famille* ; quel aspect offrira-t-elle lorsqu'elle ne sera plus qu'*individuelle*, comme elle tend à le devenir, comme on la voit déjà se former aux États-Unis ? Vraisemblablement *l'espèce humaine* s'agrandira, mais il est à craindre que *l'homme* ne diminue, que quelques facultés éminentes du génie ne se perdent, que l'imagination, la poésie, les arts, ne meurent dans les trous d'une société-ruche, où chaque individu ne sera plus qu'une abeille, une roue dans une machine, un atome dans la matière organisée. Si la religion chrétienne s'éteignait, on arriverait par la liberté à la pétrification sociale où la Chine est arrivée par l'esclavage.

La société moderne a mis dix siècles à se composer ; maintenant elle se décompose. Les générations du moyen-âge étaient vigoureuses parce qu'elles étaient dans la progression ascendante ; nous, nous sommes débiles parce que nous sommes dans la progression descendante. Ce monde décroissant ne reprendra de force que quand il aura atteint le dernier degré, d'où il commencera à remonter vers une nouvelle vie. Je vois bien une population qui s'agit, qui proclame sa puissance, qui s'écrie : « Je veux ! je serai ! à moi l'avenir ! je découvre l'univers ! On n'avait rien vu avant moi ; le monde m'attendait ; je suis incomparable. Mes pères étaient des enfants et des idiots. »

Les faits ont-ils répondu à ces magnifiques paroles ? Que d'espérances n'ont point été déçues en talents et en caractères ! Si vous en exceptez une trentaine d'hommes d'un mérite réel, quel troupeau de générations libertines, avortées, sans convictions, sans foi politique et religieuse, se précipitant sur l'argent et les places comme des pauvres sur une distribution gratuite ; troupeau qui ne reconnaît point de berger, qui court de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l'expérience des vieux pères durcis au vent et au soleil !

Nous ne sommes que des générations de passage ; générations intermédiaires, obscures, vouées à l'oubli, formant la chaîne pour atteindre les mains qui cueilleront l'avenir.

CHATEAUBRIAND.

J. M. LEGRAS, Gérant.